

Ces efforts demandés aux Français sur la réforme des retraites qui cachent la folle trajectoire des finances publiques françaises



Selon un récent rapport du FMI sur la France, la politique gouvernementale conduira à un déficit de 4,5 % du PIB en 2027. Le FMI plaide pour un plan d'économies de 2,7 points de PIB d'ici 2027, près de 70 milliards d'euros. La France risque-t-elle d'être mise sous tutelle économique ?

Avec François Ecalte

Atlantico : Dans son [rapport sur la France publié fin janvier, le FMI](#) estime que la politique gouvernementale conduira à un déficit de 4,5 % du PIB en 2027. Il demande la mise en œuvre d'un plan d'économies additionnel de 2,7 points de PIB d'ici 2027, soit près de 70 milliards d'euros. Peut-on dire que les finances publiques ne sont plus sous contrôle ? La France [risque-t-elle la mise sous tutelle économique](#) ?

François Ecalte : Le FMI présente un scénario tendanciel dans lequel aucune mesure budgétaire n'est mise en œuvre au-delà de ce qui était voté à la fin de 2022. Autrement dit, il ne tient compte que des lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2023. Une telle hypothèse est habituelle de sa part et elle est d'autant plus pertinente que le projet de loi

de programmation pluriannuelle des finances publiques présenté par le gouvernement n'a pas été voté par le Parlement.

Dans ces conditions et avec des hypothèses de croissance raisonnablement prudentes, le FMI prévoit un déficit public de 4,5 % du PIB et une dette de 116 % du PIB en 2027. Il recommande un effort de redressement des comptes publics de 2,7 points de PIB, soit environ 70 Md€ d'aujourd'hui. Ce montant est un peu plus élevé que ce qui est prévu dans le projet de loi de programmation des finances publiques. Ces mesures de redressement pouvant avoir un impact négatif à court terme sur l'activité économique, le déficit serait encore de 2,4 % du PIB en 2027 et la dette publique à 109 % du PIB selon le FMI.

La dette publique a fortement augmenté depuis 2019 en France et dans les autres pays parce qu'il a fallu répondre à la crise par des mesures de soutien des ménages et des entreprises. Cette hausse ne traduit pas une perte de contrôle des finances publiques.

Il reste néanmoins que la France, comme d'autres pays de l'Union européenne, emprunte facilement sur les marchés financiers parce que la Banque Centrale Européenne (BCE) achète des quantités considérables d'obligations d'Etat. Or, la BCE a décidé d'arrêter cette politique et les pays européens doivent donc de nouveau emprunter sur les marchés financiers et rassurer leurs créanciers sur leur capacité à éviter une hausse incontrôlée de la dette publique. Il faut leur montrer que nous pouvons réduire suffisamment le déficit pour au moins stabiliser voire réduire la dette publique dans une conjoncture normale. Les préconisations du FMI sont donc pertinentes, sous réserve de l'évolution de la situation géopolitique, même si on peut discuter l'ampleur des efforts recommandés.

Si nous ne réussissons pas à au moins stabiliser l'endettement public, les obligations du Trésor pourraient un jour - personne ne sait quand - être attaquées sur les marchés financiers, comme ce fut le cas pour le Royaume-Uni il y a quelques semaines, ce qui conduirait à une hausse insupportable des taux d'intérêt. La BCE a les moyens d'intervenir pour soutenir sans limite les pays de la zone euro ainsi mis en difficulté, mais elle ne peut en principe les utiliser que si le pays concerné prend des mesures suffisantes pour redresser ses comptes publics. C'est en ce sens qu'on peut parler de mise sous tutelle.

La réforme des retraites était dans les petits papiers du FMI depuis un certain temps. Dans quelle mesure cette réforme soulagera les finances publiques de la France ?

Si on s'en tient aux prévisions du conseil d'orientation des retraites et du gouvernement, cette réforme entraînerait une réduction d'environ 12 Md€ du déficit des régimes de retraite, en tenant compte des dépenses nouvelles, en 2030. En accroissant la population active, et donc à terme l'emploi et l'activité économique, elle contribuerait aussi à augmenter les recettes de l'Etat, des collectivités locales et des autres branches de la sécurité sociale. L'impact total sur le déficit public pourrait être à l'horizon de 2030 d'environ 20 Md€ soit 0,8 % du PIB.

Le FMI a donc raison de soutenir particulièrement cette réforme, mais elle ne sera pas suffisante pour atteindre les objectifs budgétaires qu'il recommande à la France.

A quelles autres réformes le gouvernement penserait-il pour dégager de nouvelles recettes ?

La réforme de l'assurance-chômage, à savoir la réduction de la durée maximale d'indemnisation dans les périodes où la conjoncture est favorable, contribuera aussi à réduire le déficit public. Pour le reste, le gouvernement vient d'engager une « revue des dépenses publiques », démarche souvent recommandée par les organisations internationales pour réduire ou supprimer les moins efficaces, mais il est difficile de dire aujourd'hui ce qui en résultera. De telles revues de dépenses ont été engagées par presque tous les gouvernements français depuis 50 ans avec des effets souvent très faibles sur les dépenses publiques.

Les chantiers ne manquent pourtant pas : si les rémunérations des fonctionnaires doivent être revalorisées, au moins pour suivre l'inflation, leurs effectifs pourraient être significativement diminués, notamment dans les collectivités locales ; certaines dépenses fiscales pourraient être supprimées ou réduites ; la politique du logement coûte bien plus cher que dans les autres pays sans effet bénéfique évident, ce qui devrait conduire à y trouver des économies ; même dans le système de santé, une mauvaise organisation conduit à des dépenses inutiles non négligeables qu'il faudrait éviter etc.